

Entre 60 et 70 p. 100 du réseau ne satisfaisaient pas aux normes «maison» du CP, monsieur l'Orateur. Voilà pourquoi les trains roulaient à cinq, dix ou 15 milles à l'heure. La seule manière d'assurer la sécurité sur un réseau ferroviaire semblable à celui-ci, c'est de faire circuler les trains plus lentement jusqu'au point où ils s'arrêtent carrément et où plus personne ne les emprunte. C'est ce qui s'est produit.

Le ballast pose le même genre de problème. Et d'après le rapport, les convois sur certains tronçons desservis par la compagnie E & N Railway roulaient littéralement dans la boue. Et maintenant, pour enlever la végétation qui pousse sur la voie ferrée, la compagnie CPR menace d'organiser un grand programme de désherbage chimique dans certaines régions de l'île où le train traverse des cours d'eau dans des communautés comme Bowser dans le nord et au sud de Courtenay et d'y envoyer paître les troupeaux pour limiter la croissance de la végétation. Je prétends qu'on pourrait pallier une bonne partie de ces problèmes si le réseau ferroviaire était bien empierré, car on empêcherait ainsi les plantes de pousser dans la boue et la terre qu'on trouve mélangées au ballast comme c'est le cas actuellement.

Il n'est pas étonnant que les Canadiens ne prennent pas le train. On les décourage de le faire, tout comme à l'époque du Canadien Pacifique. On n'a pas accordé à VIA Rail les capitaux nécessaires pour améliorer le réseau et les gares, et encore moins pour doubler les voies. Nous voulons seulement une voie ferrée sur l'île de Vancouver; nous ne sommes pas intéressés au doublage des voies. Ce qui nous intéresse, c'est d'avoir la possibilité de nous présenter devant la Commission canadienne de transports et de faire valoir notre point de vue, à savoir que nous voulons un service ferroviaire sur l'île. En abandonnant ce service, VIA Rail fait exactement ce que le Canadien Pacifique voulait faire. Les municipalités de l'île de Vancouver pourraient utiliser cette voie de transport pour se relier au réseau ferroviaire et pour avoir accès à la grande route.

Les Canadiens ont subventionné le Canadien Pacifique pendant suffisamment longtemps, par le biais des concessions territoriales. Le Canadien Pacifique a trahi leur confiance en ne fournissant pas de transport par train. Nous voudrions que le gouvernement prenne des mesures afin d'exproprier quelques-uns des biens du CP. Si les Canadiens veulent éviter de perdre sur tous les plans, nous pourrions peut-être envisager d'exproprier l'emprise des voies ferrées qui ont été abandonnées et d'en faire meilleur usage.

Nous rejetons l'attitude du gouvernement qui abandonne ces voies sans accorder à la population la possibilité de faire valoir leurs vues devant la Commission canadienne des transports.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Avant d'accorder la parole au député de Manicouagan (M. Maltais), le député de Kenora-Rainy River (M. Reid) a demandé à la présidence de se renseigner sur l'accès à la bibliothèque et à la salle de lecture. La bibliothèque est ouverte et le demeurera jusqu'à l'ajournement de la Chambre. La salle de lecture sera ouverte jusqu'à dix heures, après quoi on demandera aux députés de se servir des installations de la bibliothèque.

[Français]

M. André Maltais (Manicouagan): Monsieur le président, je dois dire que ce n'est pas par bonheur que je prends la parole

Congé d'été

aujourd'hui dans ce débat sur la motion d'ajournement. C'est beaucoup plus par devoir qu'autrement puisque normalement, dans un débat sensé, un débat valable, il aurait été très intéressant de parler non seulement de nos circonscriptions, d'un projet de loi concret qui aura, je pense, devancé d'avantage les travaux réels des comités, et de travailler à des projets de loi concrets et qui font avancer la cause canadienne.

Un poète disait: Oh! liberté, combien de crimes n'a-t-on pas commis en ton nom! A écouter un peu ce qui se dit de l'autre côté, j'ai l'impression que non seulement on refait l'histoire, mais on est condamné à la répéter.

Monsieur le président, je vais m'adresser à vous, mais j'ai plutôt l'intention de parler à mes concitoyens. J'écoutes le député de Nepean-Carleton (M. Baker) ce midi dire qu'il ne fallait surtout pas perdre les minutes précieuses de cette Chambre. Or, ce qui est extrêmement incroyable à cette heure-ci, soit à 19 h 05, c'est que nous sommes à peine 30 députés présents dans cette Chambre alors que nous sommes 282 députés élus. Alors, si c'était si important que cela, ce débat-là, nous serions au moins plus nombreux dans cette enceinte pour participer au débat, et je pense que de ce côté-là la partie gouvernementale est beaucoup plus représentée que l'ensemble des deux partis d'opposition.

Molière disait lui, à sa manière, dans un ouvrage savant, qu'à défaut d'avoir une idée, elles avaient au moins du vocabulaire, ce qui les rendait sonores. C'est à peu près ce qu'on fait ici depuis bientôt 1 heure de l'après-midi. On n'a absolument rien discuté de concret, moi le premier. J'aurais aimé parler de choses concrètes, mais puisqu'il faut parler de la motion d'ajournement, il faut arriver à démontrer l'urgence ou l'importance d'ajourner à un moment donné pour pouvoir aller vaquer à nos occupations normales de députés. Cela a également été dit par mes collègues du gouvernement, et je pense que nos collègues de l'opposition pensent la même chose. J'ai eu l'occasion de voyager avec le député de Végréville (M. Mazankowski) l'année dernière. On a pu faire le tour du Canada pour voir les problèmes du transport, et je pense que normalement il aurait été intéressant, au lieu de faire de grands discours comme nous le faisons, cet après-midi, de discuter des problèmes concrets de transports, comme vous l'avez souligné tantôt, à juste titre, lorsqu'on parlait de la question dans votre région et dans l'Ouest du pays. Cela aurait été important et surtout capital, parce qu'on aurait pu tenter de trouver des solutions concrètes. Or, qu'est-ce qu'on fait depuis une semaine? Voilà la grande question. On a dit: Il faut à tout prix garder cette Chambre au travail, parce que d'abord il y avait la grève des Postes, et c'était la seule chose qui avait été soulevée; après, au cours de la semaine, on a commencé à utiliser l'affaire de l'uranium. Au sujet des Postes, je pense que nos collègues d'en face, tout aussi bien savants ou tout aussi compétents, savent très bien qu'une fois que le médiateur était trouvé, nommé et installé dans ses fonctions, la Chambre comme telle n'a véritablement aucun rôle à jouer. Même si on voulait lui donner une force morale à l'intérieur même des discussions qui ont eu lieu entre les deux parties, le gouvernement et le syndicat de concert avec le médiateur, cela n'ajoute strictement rien. Au contraire, en restant ici et en voulant jouer le rôle de chien de garde, on présuppose simplement que la médiation est déjà vouée à l'échec. C'était la raison qu'avait soulevée à ce moment-là le chef de l'opposition, c'est-à-dire: